



SOCOTEC

**SOCOTEC MAROC
DEPARTEMENT DES
EQUIPEMENTS TECHNIQUES**

20300 CASABLANCA
37, Rue des Aït Ba-Amrane
Tél. : 022.40.13.60 à 62
Télécopieur : 022.40.44.18
E-mail : socotec@menara.ma

STE LAFICO

CASABLANCA

HOTEL PALACE TWIN CENTER

RAPPORT FINAL DE CONTROLE TECHNIQUE

Lot : ELECTRICITE

Diffusion : STE LAFICO fax 022 36 95 91 – CEGELEC Fax : 022 63 93 62 - OGER INTERNATIONAL Fax 022 29 56 43 - M. BAADI ArchI fax 022 25 48 40 - AG/CASA

Mr. T. MAROINE		29/01/2009
REDACTION	APPROBATION	DATE
Numéro de l'affaire : Q90 605	Nombre de pages du document : 8	
Référence (Chrono) : DET 09/395-TM/SA		

RAPPORT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Type d'établissement : Hôtel de type **IGHO**

Nom et adresse du propriétaire : Société LAFICO / CASABLANCA
(S'ils diffèrent de celui de l'établissement)

Nom et adresse
De l'Etablissement : HOTEL PALACE TWIN CENTER / CASABLANCA

Date de la vérification: 07/01/2009

Type de vérification :

Vérification effectuée :

Vérification de fin des travaux

Dans le cadre de la mission F confiée à SOCOTEC
MAROC par le Maître d'ouvrage.

Vérification effectuée par : M. MAROINE – SOCOTEC MAROC

Personne ayant accompagné le vérificateur : Melle LOUBNA – OGER INTRNATIONAL
M. MAHMOUDI - CEGELEC

I – CARACTERISTIQUES DES INSTALLATIONS

I.1 – TENSION ET NATURE DU COURANT

a – Sources de courant

Poste n° 9:

Alimentation par le distributeur en ☒ MT ☐ BT KVA

Volts Phases

Poste n° 10 :

Alimentation par le distributeur en ☒ MT ☐ BT KVA

Volts Phases

Groupe électrogène :

Nombre : KVA

Volts Phases Hz

b – Tensions normales d'utilisation

Source	N° et marque fabricant	Tension	CA/CC (1)	Nbre phases	Schéma (2)	P (KVA)	F (Hz)
<u>Poste n° 9:</u>							
Transfo 1	NEXANS N° 07004204	400	CA	3	IT	1 000	50
Transfo 2	NEXANS N° 07004169	400	CA	3	IT	1 000	50
<u>Poste n° 10:</u>							
Transfo	ALACATEL N° 372821	400	CA	3	IT	1 000	50

(1) CA Courant Alternatif – CC Courant Continu

(2) Schéma des liaisons à la terre : **TN** = mise au neutre ; **TT** = neutre directement relié à la terre ; **IT** = neutre isolé ou relié à la terre par une impédance limitant le courant de défaut ; **IND** = régime de neutre indéterminé ou, mode de protection contre les contacts indirects sans coupure de l'alimentation : **TBTS** – **TBTP** = Installation à très basse tension de sécurité ou de protection ; **SEPA** = Séparation de circuits

I – 2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

- La distribution B.T est réalisée suivant le schéma de liaison à la terre I.T depuis l'origine de l'installation.
- La conception électrique comprend :
 - Zone poste n° 9 :
 - Un AGBT général donnant sur le TGBT n° 2.
 - Un tableau général de sécurité TGS n° 2 alimentant les installations de sécurité.
 - Le TGBT n° 2 alimente les tableaux divisionnaires se trouvant dans les différents niveaux.
 - Zone poste n° 10 :
 - Un TGBT n° 1.A alimente les installations normales.
 - Un tableau général de sécurité TGS n° 1 alimentant les installations de sécurité.
 - Les canalisations électriques :

Ces canalisations sont réalisées en :

 - Câble U 1 000 RO2V pour tous les départs principaux depuis les TGBT jusqu'aux tableaux secondaires.
 - Câble CR1 pour tous les départs vers les installations de sécurité (Tableaux électriques, moteurs,...etc) depuis les tableaux de sécurité.
 - L'éclairage normal est constitué principalement de :
 - Luminaires fluorescents.
 - Spots encastrés.
 - projecteurs...etc.
 - L'éclairage de sécurité est assuré par :
 - Des blocs autonomes d'évacuation situés dans les couloirs, escaliers et sur les portes de sorties.
 - Des blocs autonomes d'ambiance dans les salles de restaurant et les salles de réunion.

II – VERIFICATION DES TABLEAUX ET CANALISATIONS ELECTRIQUES

Art N°	DESIGNATION	Protection des circuits contre les surintensités	Protection des circuits contre les surcharges	Protection des circuits contre les contacts indirects	Inter- connexion des masses	Mesures d'isoleme nt des circuits (MΩ)	Mesures D'équilibrage (A)			OBSERVATIONS
							P1	P2	P3	
	<u>Poste n° 9 :</u>									
	AGBT	S	S	AR	S	S	S	S	S	Voir remarque III-2 Voir remarque III-4-1
	TGBT N° 2	S	MA	S	S	S	S	S	S	
	TGS N° 2	S	S	S	S	S	S	S	S	
	Tableaux étages	S	S	S	S	S	NVI	NVI	NVI	
	Tableaux gaines	S	S	S	S	S	NVI	NVI	NVI	
	Tableaux chambres	S	S	S	S	S	NVI	NVI	NVI	
		S	S	S	S	S	NVI	NVI	NVI	
	<u>Poste n° 10 :</u>									
	TGBT N° 1	S	S	S	S	S	S	S	S	
	TGS N°1	S	S	S	S	S	S	S	S	
	Tableaux divisionnaires	S	S	S	S	S	NVI	NVI	NVI	

S.O = Sans Objet - **S** = Satisfaisant - **D** = Défectueux - **MA** = Mal Adapté - **AR** = A Revoir (A Reprendre)
NVE = Non Vérifié Exploitation - **NVI** = Non Vérifié Inaccessible

III/ Observations et commentaires :

III-1- Remarques générales :

- Procéder au dépoussiérage des coffrets électriques.
- Afficher les schémas électriques sur tous les tableaux.
- Fournir les plans de récolement.

III-2- Local poste de transformation n° 9 :

- Mettre en place un extincteur de type CO2.
- Remettre en état ou remplacer le bloc autonome d'éclairage de sécurité du local.
- Protéger les prises de courant du local par un dispositif différentiel de sensibilité 30mA.
- Reprendre le repérage erroné des protections dans l'AGBT.
- S'assurer du bon fonctionnement de l'aération mécanique du local.

III-3- Local poste de transformation n° 10 :

- Mettre en place un cache devant les pièces nues sous tension du tableau de compensation de l'énergie réactive.
- Renforcer l'éclairage du local.
- Remettre en état les voyants de présence tension et les commandes d'éclairage du TGBT1.
- Refermer tous les caniveaux du local.
- Poser des caches sur les chemins de câble accessibles.
- Soumettre l'extincteur à une révision.
- Remettre en état ou remplacer le BAES du local.
- Débarrasser le local de tout coups étranger au service.

III-4- Local technique (Niveau -5) :

III-4-1- TGBT 2 :

- a. Reprendre le repérage des protections et départs.
- b. Un conducteur actif est en couleur vert/jaune, à changer ou à couvrir d'une gaine de couleur conventionnelle (Départ QD 25).
- c. Mettre en place un cache devant les jeux de barre nus mis sous tension.
- d. Refixer ou éliminer les câbles volants.
- e. Remettre en place les parafoudres.
- f. Changer la protection du départ QD 25 de 25 A en mettant une de calibre 100 A conformément au schéma approuvé.

III-4-2- TGS 2 :

Dito **III-4-1 c** et **III-4-1 d**.

III-4-3- Disposition des tableaux :

Les tableaux électriques situés dans ce local sont exposés aux jets d'eau qui pourraient provenir des conduits de plomberie passant au dessus. Cette disposition non réglementaire, doit être revue **en urgence**.

III-5- Local Buanderie :

- Tableau buanderie normal :
 - Remplacer les interrupteurs différentiels DD01 à DD15 par des disjoncteurs différentiels conformément aux schémas approuvés.

III-6- Cuisine :

III-6-1- Tableau cuisine normal :

- Remplacer les interrupteurs différentiels de 30mA (QD67, QD68, QD69, QD70 et QD71) par des disjoncteurs différentiels de même sensibilité.
- Remplacer les protections des départs QD03 et QD13 de 16A par celles de calibre 20A.

III-6-2- Disposition des tableaux :

Idem avis **III-4-3**

III-6-3- Arrêt d'urgence cuisine :

Remettre en état le fonctionnement du dispositif d'arrêt d'urgence de la cuisine.

III-7- Cuisine (2^{ème} niveau) :

III-7-1- Tableaux TDS.CU et TDS.CU :

Remplacer tous les interrupteurs différentiels des départs prises de courant par des disjoncteurs différentiels.

III-7-2- Prise de courant cuisine :

- Certaines prises de courant sont hors tension, à revoir.

III-8- Chambres:

Les spots des salles de bain se trouvent à une hauteur de 2,34m et compte tenue de l'architecture de ces locaux, les spots sont situés au volume 2 du point de vue norme C15100. Par conséquent, les appareils d'éclairage doivent avoir un indice de protection IPx3 et être de classe II.

Toutefois, les appareils installés ne comportent aucun renseignement de ce genre ! Nous demandons à l'installateur de nous fournir les fiches techniques de ces appareils.

III-9- Gaines techniques / Locaux techniques :

- Idem III-4-3.
- Assurer l'éclairage normal de tous les locaux.
- Attacher les câbles aux chemins de câble à l'aide des colliers en plastiques et éliminer l'usage des fils conducteurs.

IV- CONCLUSION

Les essais et vérifications effectués ont donné des résultats satisfaisants, sauf en ce qui concerne les points ayant fait l'objet des remarques des paragraphes II et III auxquels l'entreprise doit remédier dans les meilleurs délais.